

bulletin ^{#134} communal

MARCHE-
EN-FAMENNE

DÉCOUVREZ LA BIBLIOTHÈQUE LOCALE p.3

CRISE ÉNERGÉTIQUE :
VILLE ET CPAS S'ADAPTENT p.10

DES BÉNÉVOLES
AUPRÈS DES AÎNÉS ISOLÉS p.9





Plus de confiance à votre actif !



Conseil ■ Audit ■ Comptabilité ■ Fiscalité

Des experts comptables expérimentés au service du développement de votre entreprise

En tant qu'indépendant, PME, grande entreprise, ASBL ou organisation publique, vous bénéficiez de l'expérience et du savoir-faire d'une équipe spécialisée et pluridisciplinaire composée d'experts-comptables, de conseillers fiscaux ainsi que de réviseurs d'entreprise.



ENTREZ EN RELATION

ACF Fiduciaire Marche

Chaussée de l'Ourthe 18
B-6900 Marche-en-Famenne
+32 (0)84 31 38 18 | marche@acfgroup.net

  acfgroup.net

© ACF Group | Design : visible.be [22743]

GROUPE L.M.V. LINCÉ - MEUNIER - VERLAINE CENTRE ESSO FAMENNE

Votre **fournisseur de chaleur** dans la région depuis 40 ans

- Services personnalisés de **Qualité**
- Délais de **livraison rapide**



Mazout

Pellets

Gaz bouteilles

Huiles & Graisses



Mobil

PRIMAGAZ



 MARCHE 084/47 89 29 - ROCHEFORT 084/21 11 36

Rue des Déportés 21, 6900 Marche-en-Famenne | info@groupeilmv.be | www.groupeilmv.be

 DÉMÉNAGEMENT ET TRANSPORT

GUY MAGERMANS

Depuis 1937



DEPUIS 75 ANS À VOTRE SERVICE POUR DÉMÉNAGEMENT, GARDE-MEUBLE, SERVICE LIFT & TRANSPORTS DIVERS

084/31.17.90 info@guymagermans.be
www.guymagermans.be



edito

Crises de l'énergie : la Ville et le CPAS s'adaptent

Au mois de septembre, nous avons consacré le dossier du bulletin communal à la présentation d'une série de primes et d'aides pour les citoyens, en matière d'énergie. En cette fin d'année, la hausse du coût de l'énergie, avec ses multiples conséquences, n'épargne personne. La Ville et le CPAS sont aussi confrontés à des difficultés et, début de l'automne, une Commission pluraliste politique a validé un Plan de sobriété énergétique. Son objectif est triple : poursuivre l'aide aux citoyens, avec les primes par exemple ; adapter et

modifier les habitudes des agents de l'Administration communale ; et adopter des mesures pour réduire le coût de la facture énergétique dans une série de bâtiments et infrastructures, dont certains sont très énergivores, comme le Centre sportif avec la piscine.

La Ville vous souhaite également de bonnes fêtes de fin d'année.

www.marche.be



Dossier p10-11-12-13
S'adapter à la crise énergétique

News p05-07-09-14-16-18-19

Agenda p20-22

REDACTION
NICOLAS DRUEZ
nicolas.druez@ac.marche.be

MISE EN PAGE
punch
COMMUNICATION

Rue de la Plaine 9 - PAE du Wex
6900 Marche-en-Famenne
Tél. 084/31.17.17

Ce bulletin est édité par le Collège communal de Marche

Service Population

Du lundi au jeudi : 8h-12h : accès libre - 13h-17h : uniquement sur rendez-vous.

Vendredi : 8h-12h : accès libre - 13h-15h : uniquement sur rendez-vous.

Au niveau de l'Etat civil, le rendez-vous est à privilégier pour les procédures plus complexes. Cet horaire vaut également pour les services Urbanisme et Recettes-Taxes. Pour l'Urbanisme, le rendez-vous est à privilégier pour préparer le dossier et, en outre, les entrevues sont généralement plus longues (30 minutes en moyenne).

Permanence service Population du samedi (9h à 12h) : uniquement sur rendez-vous.

Infos : www.marche.be - 084/32.70.10 (Population)

BiLoM, la Bibliothèque locale de la Ville

La Bibliothèque locale provinciale de Marche a été reprise par la Ville et est devenue une Bibliothèque locale communale (BiLoM) depuis le 1^{er} septembre 2022. Bonne nouvelle : l'horaire d'ouverture au public est passé de 12h à 22h par semaine depuis le 1^{er} décembre. Un espace détente est mis à votre disposition durant les heures d'ouverture de la bibliothèque les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h (Wifi disponible).

HORAIRE :

- Lundi : fermé au public
- Mardi : 13h30 à 18h
- Mercredi : 13h30 à 18h
- Jeudi : 8h30 à 13h
- Vendredi : 13h30 à 18h
- Samedi : de 9h à 13h

La bibliothèque sera fermée du 24 au 31 décembre.

PROCHAINES ACTIVITÉS PROPOSÉES :

- Nouveau : tous les 15 jours le samedi matin de 10h30 à 11h, atelier lecture pour les enfants. Prochaine date : 17 décembre (6-12 ans) ;
- La nuit des Bibliothèques : du 14 au 17 décembre ;
- Le mercredi 14 décembre de 13h à 16h : atelier Doudou it yourself (confection d'un doudou). Pour les enfants de 5 à 8 ans accompagnés par un adulte. Vous aimez la couture? Vous avez un peu de temps libre? Vous voulez faire plaisir à vos petits-enfants? C'est gratuit ! **Renseignements et inscription**

obligatoire : 084/31.10.58 (choix 1) ;

- Le vendredi 16 décembre : lectures en pyjama. Apporte ton doudou, il passera la nuit à la bibliothèque. A **19h** pour les enfants de 0-4 ans accompagnés par un adulte. A **20h** pour les enfants de 5-8 ans accompagnés par un adulte. Réveil des doudous le 17 décembre à partir de 10h30. **Renseignements et inscription obligatoire** : 084/31.10.58 (choix 1) ;
- Déjeuner littéraire : 17 décembre à 9h. Présentation du polar de terroir « Le siège n°6 était vide », en présence de l'auteur Pablo Docquier et de sa plume Valérie Renard. P.Docquier revient sur cet épisode tragique de l'histoire de sa famille. Une histoire qui, il y a 62 ans, défraie la chronique, déchire des familles et bouleverse le quotidien d'un village jusque-là sans histoires. Tiroir des Saveurs : 9 euros. **Réservation** : bibliothèque locale 084/31.10.58 (choix 1).



ESTIMATION OFFERTE

NOUS DÉPLOYONS LES
GRANDS MOYENS
POUR VOTRE BIEN

T. 084 456 458



HONESTY

ENGAGÉS POUR VOTRE IMMOBILIER

NET BAUCHE

NETTOYAGE À SEC — BLANCHISSERIE
m.bauche@skynet.be



LUNDI - VENDREDI
08h⁰⁰ > 12h⁰⁰
13h³⁰ > 18h⁰⁰
FERMÉ LE SAMEDI



Rue du Commerce, 50
6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE

084 311 526

SHOW-ROOM SUR RENDEZ-VOUS



ETIENNE LOBET

Toute la
MENUISERIE
du Bâtiment

ALU - PVC - ACIER - BOIS

Châssis
Châssis passifs
Portes coupe-feu
Portes intérieures
Escaliers - planchers
Protections solaires - stores

☎ 084 34 46 33
☎ 0475 47 90 21

solibois.lobet@gmail.com
Rue Al'Basse 30, 6900 LIGNIÈRES

Delphine DELBROUCK
Rue du Maquis, 5
6900 WAHA



Pat & Truf

Sur rendez-vous Salon de toilettage
0490/40.52.26 delphinelouise@gmail.com

CHAUFFAGE ET SANITAIRE

ENTRETIENS, INSTALLATIONS & DÉPANNAGES
TOUTES MARQUES
Faites confiance au savoir-faire

SALLE DE BAIN

NOUS AMÉNAGEONS
VOTRE SALLE DE BAIN DE A À Z
Plus de 30 ans d'expérience



Ets **TATON**
HEM CHAUFFAGE SPRL

Chée de l'Ourthe, 45 - 6900 MARCHÉ

Tél. 0475 85 91 01

Rejoignez-nous sur hem chauffage





Caméras de surveillance

Une plus-value pour la sécurité

Depuis le 1^{er} juillet 2020, un dispositif de vidéo-surveillance entièrement financé par la Ville (plus d'un million d'euros) est opérationnel dans le centre de Marche-en-Famenne : 42 caméras fixes et 10 caméras ANPR installées aux entrées de la ville. Les caméras ANPR permettent notamment de reconnaître les numéros des plaques d'immatriculation des véhicules. L'objectif initial était de répondre à une demande des commerçants. Il a été élargi pour pouvoir lutter contre la criminalité et les incivilités, mais également renforcer le sentiment de sécurité dans le centre-ville.

Le dispositif est géré par la zone de police Famenne-Ardenne. Elle est responsable du traitement et de la conservation des images de vidéo-surveillance. Deux ans plus tard, quelle est l'évaluation du système mis en place ? Le Commissaire divisionnaire Daniel Sommelette est venu faire le point, lors du Conseil communal du mois de septembre. L'exploitation des caméras, a-t-il rappelé, s'effectue uniquement en réaction à des événements et en appui lors de certaines interventions ou lors de la gestion de services d'ordre comme les Statues en Marche, le Marché du 15 août...

L'appui des caméras a déjà été utile pour des vols/coups et blessures, des accidents avec délit de fuite, l'identification et interpellation de plusieurs participants à des rodéos urbains, une attaque à l'explosif à la Poste, le démantèlement d'une plantation de cannabis... Au total, les caméras ont permis d'élucider plus d'une centaine de faits et ont contribué à fournir des éléments utiles à de nombreuses enquêtes.



Pour le Commissaire divisionnaire, la plus-value apportée par la présence de ces caméras est évidente, même s'il est difficile de mesurer concrètement l'aspect préventif/dissuasif. Ont-elles un effet sur les chiffres de la criminalité ? Ceux-ci sont en baisse pour le territoire de la commune de Marche-en-Famenne, mais les années 2020 et 2021 ont été marquées par les mesures liées à la crise sanitaire.

D'ici quelque temps, 9 autres nouvelles caméras seront installées en centre-ville. Une demande a ainsi été introduite auprès du Collège communal par la zone de police Famenne-Ardenne pour un élargissement du dispositif, à la suite de faits délictueux. Elles viendront compléter le réseau, dans des zones non encore couvertes et visent plus particulièrement les petits trafics liés aux stupéfiants. La dépense de 120.000 euros sera supportée par la Ville.



Intervention séance de logopédie

Votre enfant doit suivre des séances de rééducation logopédie ou rééducation psychomotrice relationnelle ? La Ville de Marche rembourse, sous conditions, une somme de 15 euros par séance.

Quels sont les types de troubles visés ?

- Les troubles du langage oral : les troubles articulatoires, le trouble du développement du langage oral, la dysphasie, le bégaiement ;
- Les troubles spécifiques de l'apprentissage : dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, troubles instrumentaux ;
- Les troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité (notamment TDA/H) ;
- L'autisme léger ou Asperger ;
- Les troubles mentaux avec QI inférieur à 86 ;
- Les séances de psychomotricité relationnelle visant à contribuer au développement global et favorisant l'intégration des fonctions cognitives destinée aux enfants présentant des difficultés relationnelles, des troubles du comportement, des difficultés d'adaptation... Est donc exclue la psychomotricité de loisir.

Les séances de logopédie doivent être données à des fins thérapeutiques et dispensées par des professionnels disposant d'un numéro INAMI. Les séances de psychomotricité relationnelle doivent être données à des fins thérapeutiques et dispensées par des professionnels diplômés. L'enfant doit être domicilié sur le territoire marchois et âgé de 18 ans maximum.

Il ne doit pas ou plus y avoir d'intervention de l'INAMI. L'assurance complémentaire ou la caisse complémentaire ne doit pas rembourser plus de la différence entre le coût de la séance et la prime communale.

Les revenus imposables globalement du ménage doivent être inférieurs à 30.000 euros. Ce plafond est augmenté d'une somme de 4.300 euros par enfant domicilié dans le même ménage. Le montant de l'intervention est de 15 euros par séance et par enfant avec un maximum de 1.500 euros par enfant, peu importe la durée du traitement ou la pathologie.

Comment obtenir le remboursement ? Votre praticien vous remettra une attestation qu'il aura préalablement remplie avec le nombre de séances qui ont été suivies. Règlement complet sur www.marche.be.

Infos : Cellule Santé (084/32.69.94 - sante@marche.be)

Nos 75 collaborateurs
vous présentent
leurs meilleurs voeux 2023

Titres
Services
TRUSQUIN

REPASSAGE
NETTOYAGE

Allégez votre quotidien !

Aide-ménagère, nettoyage à domicile, repassage chez vous ou en centrale

084.37.97.41

Rue de Bastogne, 36b
6900 MARCHE-EN-FAMENNE

REJOIGNEZ-NOUS SUR  & 
www.trusquin-titres-services.be



084 32 12 11

ZONING DU WEX
BOUCLE DE LA FAMENNE 11
6900 MARCHE-EN-FAMENNE

Legrand
CARROSSERIE



**SOLAIRES
CONDENSATIONS
POMPES À CHALEUR**

INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAUFFAGE CENTRAL TOUS SYSTÈMES
ENTRETIEN, RÉPARATION

**PERIN
& FILS**
CHAUFFAGE SANITAIRE

PERIN & FILS | Rue de la Chouette, 2 | B-6900 Roy
084/34 40 48 | GSM: **0478/33 28 95 - 0474/94 54 72**
chauffage@perin.be | www.perin.be

Syndic
Et si vous changez !?

**Premier
trimestre
d'honoraires
syndic
OFFERT**

Offre valable pour un contrat de 2 ans min.
hors missions extraordinaires.
Conditions sur notre site web, section syndic.
www.agence-etimmo.be


Agence immobilière

Notre valeur ajoutée

- Réévaluation des contrats et des prestataires
- Visites périodiques
- Comptabilité claire et transparente
- Service de garde 24/7
- Agence à taille humaine avec gestionnaire dédié

 Membre FEDERIA SYNDIC  IPI  15 ans d'expérience

→ www.agence-etimmo.be

Agence Etimmo SRL
Rue des Rossignols, 17
6900 Marche-en-Famenne
Agréé IPI 507.572 - BE 0747 821 104

+32 478 84 30 53
+32 495 26 13 14
info@agence-etimmo.be



Sécurité routière

Diminution de la vitesse avec les radars préventifs

Au printemps de cette année, près de trente radars préventifs ont été installés en différents endroits de notre commune, sur tout le réseau, aussi bien communal que régional. Ce projet s'inscrit dans une stratégie globale visant à améliorer la sécurité routière sur notre territoire avec, parmi les priorités, la volonté d'apaiser certaines zones et quartiers de la commune où l'on roule trop vite. Il est mené en collaboration avec le Conseil consultatif de la sécurité routière et la zone de police Famenne-Ardenne.



A cette mesure s'en ajoute une autre : une objectivation de la vitesse, grâce à l'acquisition de deux analyseurs de trafic. Il s'agit de boîtiers discrets, accrochés le plus souvent à un poteau de signalisation le long des axes routiers du réseau où la vitesse des véhicules (camion, voiture, deux roues...) pourrait poser problème. Ils enregistrent la vitesse durant une semaine complète.

Les mesures ont démarré il y a un an avec, à ce jour, plus de 40 tronçons de voiries analysés. Toutes les analyses sont répertoriées sur une cartographie dynamique sur le site internet de la Ville. Ces données nous permettent donc d'objectiver une situation entre le ressenti des habitants et les vitesses effectives relevées, et ensuite d'agir.

Les analyseurs sont des outils précieux d'aide à l'analyse et à la décision pour des aménagements concrets. Quel bilan tirer, jusqu'ici ? Nous avons pu constater, dans certains cas, que le sentiment de vitesse ressenti dans certaines rues ne se traduisait pas dans les chiffres relevés. En d'autres endroits, les chiffres relevés ont incité le Collège communal à prendre des mesures. Parmi celles-ci, il y a l'installation, comme indiqué plus haut, des radars préventifs, et la réalisation d'aménagements concrets (marquage au sol, abaissement de la limite de la vitesse, aménagement de chicanes...).

Et partout où les radars préventifs ont été placés, une diminution de la vitesse est constatée : entre 10 et 20 km/h par rapport aux vitesses précédemment relevées. Par exemple, dans le village de Verdenne, la vitesse en dessous de laquelle circulent 85% des véhicules (V85) est passée de 68 à 54 km/h. La diminution est parfois encore plus sensible lorsque des aménagements ont été faits.



Enfin, un travail d'objectivation de la vitesse est mené, depuis l'automne, sur la N86 du rond-point de la Pirire jusqu'à la limite de commune entre On et Jemelle (soit près de dix kilomètres). Ce tronçon, qui est une voirie régionale, connaît des régimes de vitesse différents.



Remise de prix « Marche, commune verte et fleurie »

En septembre a eu lieu la soirée de remise de prix du concours « Marche, commune verte et fleurie », édition 2022. Vous étiez plus d'une centaine à participer, cette année. Cette soirée fut une belle occasion pour tous de se rencontrer, d'échanger et de partager un moment convivial.



Après une conférence « Comment économiser l'eau au jardin » animée par Monsieur Pascal Salmon, les participants ont tous été récompensés par les autorités communales pour leur passion dans le fleurissement de leur maison et façade.

Podium catégorie façade :

- M^{me} Jacqueline MARTIN de On
- M^{me} Martine MARECHAL de Roy
- M^r Mathieu LECLERCQ de Marche

Podium catégorie maison :

- M^r Alfred QUOILIN de Marloie
- M^r Michel GEE de Waha
- M^{me} Marie-Claire LAMBERT de On

Félicitations à tous les participants et aux gagnants !

Nouveaux abribus

La Ville a investi, sur fonds propres, dans l'installation d'abribus dans le centre de Marche, principalement le long du boulevard Urbain. Ceux-ci - une dizaine, au total - ont été posés fin octobre. Ils sont à chaque fois équipés d'un banc.

Jean-Luc HENRY
Géomètre & expert immobilier
Agent immobilier agréé

www.amimmo.be

Amimmo

En confiance...
...tout naturellement
Expérience,
négociations
et contacts...
...depuis plus
de 30 ans

Mesurages et divisions parcellaires
Expertise et consultation immobilières
Agence immobilière - Ventes & Achats -

14, rue Dupont
6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE
0495/54 31 49

• Bureaux ouverts du lundi au samedi de 9h à 12h30 et sur rendez-vous •

BOULANGERIE & PÂTISSERIE

Des pains de goût,
pour chaque occasion
et pour tous les jours
de la semaine.



Delhaye
BOULANGER & PÂTISSIER



Zoning du Wex • Marché-en-Famenne • ☎ 084/31.15.01

0475 545 535
vidangewarzee@gmail.com

☎ 083/6115 68 084/32 13 11
061/27 16 66 086/21 03 33
063/37 16 00

VIDANGE - DÉBOUCHAGE
WARZEE

Fax : 083/61 15 91
TVA : BE 0688.140.269



Chaussée d'Andenne, 11 - 5363 EMPTINNE

Mémoires Citoyennes

**3 ÉVÈNEMENTS À
MARCHÉ-EN-FAMENNE**

Une initiative du CAL/Luxembourg
en partenariat avec la MCFA et le CRILUX

Théâtre

Traces : Discours aux nations africaines

Un homme revient dans son continent, l'Afrique,
porteur d'un message d'espoir. Il prend la parole
et raconte le monde tel qu'il l'a vu et tel qu'il
l'entrevoit, sans concession ni faux jugement.

Vendredi 27 janvier 2023 à 20h30

Maison de la Culture Famenne Ardenne

Conférence

Aborder l'histoire coloniale

Pourquoi, mais aussi comment apprendre
l'histoire de la colonisation belge à l'école avec
Belen Sanchez, chargée de projets Démocratie
ou barbarie de la FWB et Kevin Soirese,
enseignant, député au parlement de la FWB et
au Parlement bruxellois.

Jeu 9 mars 2023 à 19h30

Salle «Le Studio des Carmes»

Visite guidée

Visite de l'Africa Muséum de Tervuren

L'occasion de découvrir les collections du musée,
son histoire mouvementée et le défi actuel de la
restitution des œuvres aux communautés
africaines d'origine.

Samedi 22 avril 2023 - Voyage en car

Arrêts: Arlon - Virton - Libramont - Marche

Plus d'infos sur
www.calluxembourg.be



Centre OPTIQUE MATÉRIEL d'aide et de soins Aides à la MOBILITÉ



Avantages supplémentaires
pour les membres*



- 20% sur les montures
- 10% sur les lentilles de contact
- 2^{ème} paire gratuite
(ou 10% sur les verres)



- 15% sur la bandagisterie
- 15% sur l'orthopédie
- 30% sur les langes
- 50% sur le matériel de location



www.qualias.be



QUALIAS

Bandagisterie - Orthopédie - Optique - Audition

Partenaire Mutualité chrétienne

MARCHÉ-EN-FAMENNE

Av. du Monument 8
Tél. 061/550 250

Social

Une 3^e équipe de bénévoles auprès des aînés isolés

Depuis octobre 2015, la Ville, via le Conseil consultatif des Aînés (qui s'est fixé dans ses principaux objectifs la lutte contre l'isolement et la solitude des personnes âgées) a mis sur pied le **Projet Aînés Isolés**. Des aînés bénévoles, sélectionnés et formés à l'écoute active et à l'empathie, partagent quelques heures de leur temps et rendent des visites de courtoisie aux personnes âgées les plus isolées de la commune au moins deux fois par mois.



Des milliers de visites ont déjà été effectuées depuis le lancement de ce beau projet solidaire. Fort de ces premières expériences et devant le succès de ce projet ouvert à tous, le Conseil consultatif des Aînés a souhaité poursuivre et étendre cette action en constituant une troisième équipe de bénévoles. Vingt bénévoles dynamiques issus des deux premières formations de 2015 et 2017 sont déjà actifs et à ceux-ci viennent s'ajouter 9 nouveaux bénévoles formés tout récemment en 2022. En moyenne, chaque bénévole rend une visite par semaine. Ces visites se font à domicile et dans les trois maisons de repos implantées dans la commune de Marche. Ce projet est subsidié par la Région wallonne via l'article 20.

Cette nouvelle formation de 4 jours (gratuite) spécifique, adaptée et enrichissante notamment en matière d'écoute active et d'empathie a été dispensée par Enéo, mouvement social des Aînés. Elle permet aux aînés volontaires de devenir des personnes-relais afin qu'ils puissent rendre visite et donner de l'intérêt aux aînés les plus isolés, dans le respect de leur dignité. Cette formation donne les outils nécessaires aux volontaires pour se projeter dans une relation de présence physique avec les personnes âgées isolées. L'objectif est très simple et enrichissant : rendre visite aux personnes âgées isolées qui habitent la commune de Marchen-Famenne afin de passer un peu de temps avec elles. Cette troisième équipe est donc prête à aller à la rencontre des aînés isolés qui le souhaitent. Si vous avez des voisins, des amis, de la famille ou des connaissances susceptibles d'être intéressés par ces visites de courtoisie, n'hésitez pas à en informer la Ville de Marche.

CONTACT : Conseil consultatif des Aînés (084/32.70.71 - aines@marche.be - rue des Carmes 26).

Loisirs

Village de Noël, place aux Foires

Venez profiter d'un moment gourmand et festif en visitant les chalets du village de Noël, place aux Foires. Les associations et commerçants vous attendent, durant deux week-ends : du vendredi 9 au dimanche 12 décembre ; et du vendredi 16 au dimanche 18 décembre.

HORAIRE : vendredi et samedi, de 16h à 23h ; et le dimanche, de 15h à 22h.



Clôture et couvert végétal en bord de berges

Suite à un décret modifiant le Code de l'eau, tous les cours d'eau classés, bordant ou traversant une pâture, devront être clôturés dès le 1^{er} janvier 2023. « Les clôtures doivent être placées à plus d'un mètre de la crête de la berge, sauf si elles ont été posées avant le 1^{er} avril 2014 », indique le Contrat de Rivière



(CR) Ourthe. A savoir qu'une dérogation est permise, en cas de demande au DNF, pour toute prairie à faible charge de bétail et à haute valeur biologique. De plus, les Contrats de Rivière Ourthe et Lesse nous rappellent « qu'un couvert végétal permanent (CVP) doit être présent en bordure de terre arable sur une largeur d'au moins 6 mètres par rapport à ces crêtes de berge ». Cela concerne toutes les cultures à l'exception des biologiques. Le travail du sol est autorisé seulement pour l'implantation du couvert et celui-ci ne pourra avoir lieu dans le 1^{er} mètre à partir de la crête de berge. A noter que la fertilisation est interdite et que les récoltes (fruits, pâturage, fauche...) sur la CVP sont, quant à elles, autorisées.

Infos : l'ASBL Natagriwal, pour un conseiller en Mesure Agro-Environnementale et Climatique (MAEC) ou www.protecteau.be.

Déchets verts en bord de berges

Les dépôts verts asphyxient les racines des plantes, diminuent la protection des berges, empêchent le bon écoulement des eaux, contribuent à la pollution organique et favorisent l'apparition d'orties et autres plantes néfastes pour la biodiversité. Tous ces éléments réduisent la quantité d'oxygène disponible dans les cours d'eau et provoquent, par effet cascade, la mort des plantes, des poissons et autres vivants présent dans ces biotopes. Plusieurs solutions sont possibles pour un propriétaire riverain d'un cours d'eau comme composter (une prime peut être octroyée par la ville à l'achat d'un système de compostage), broyer ou déposer ses déchets au parc à conteneurs. Pour rappel, les Communes ont le droit de sanctionner ce genre de délit (de 25 à 245 euros d'amende), y compris les dépôts en zone inondable, et ce, sans intervention du parquet.

S'ADAPTER À LA CRISE ÉNERGÉTIQUE

En quelques mois, le coût de l'énergie a connu une hausse sans précédent, obligeant tant les citoyens que les entreprises, associations et pouvoirs publics à modifier leurs habitudes. La Ville et le CPAS, gestionnaires d'un parc immobilier conséquent, n'y échappent pas. Des mesures ont été prises, tout en continuant à soutenir et accompagner les citoyens à travers des aides.

L'augmentation du coût de l'énergie de ces derniers mois nécessite une vigilance accrue ainsi que des mesures pour réduire la consommation, que ce soit pour la Ville et le CPAS dans leurs services, comme dans nos foyers.

La Ville et le CPAS subissent déjà une hausse vertigineuse des tarifs de l'énergie et la situation, selon les prévisions, va encore s'aggraver en 2023. Au début de l'automne, une Commission pluraliste composée des représentants des partis politiques du Conseil communal a validé une série de mesures et de dispositions, avec l'aide de l'Administration, pour diminuer la facture énergétique et s'assurer - lorsque c'est possible - une meilleure maîtrise de celle-ci.

Cela ne saute peut-être pas toujours aux yeux, mais ces deux entités assument la gestion - parfois via des ASBL paracommunales - et/ou les frais de fonctionnement de nombreux bâtiments et infrastructures. Citons, pêle-mêle, l'Hôtel de Ville bien sûr, mais aussi le complexe St-François, le Centre sportif avec la piscine, les six écoles communales, le Centre de Support Télématique aux Carmes, la Maison de repos et de soins Libert... sans oublier le coût de l'éclairage public communal.

La Ville et le CPAS n'ont pas attendu cette crise énergétique pour agir. De nombreux investissements ont été réalisés pour, déjà, faire baisser la facture. Le dépôt du service Travaux, à Marloie, est équipé de panneaux photovoltaïques, tout comme le toit de l'Hôtel de Ville. Les systèmes de chauffage ont aussi été revus dans plusieurs bâtiments et des travaux d'isolation ont été menés - remplacement de châssis, notamment.



PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Le contexte de cette crise a cependant bouleversé tous les équilibres et l'augmentation du coût de l'énergie impacte considérablement la Ville et le CPAS.

Un exemple ? La consommation d'énergie pour la piscine. En 2022, la facture de gaz et d'électricité, qui a déjà subi une hausse, s'élève à 160.000 euros et, si rien n'est mis en place pour 2023, elle passera à 400.000 euros.

La réduction de la consommation d'énergie passe par des mesures structurelles qui concernent le fonctionnement de plusieurs de nos bâtiments et infrastructures (Ville, CPAS, ASBL paracommunales, écoles, Centre sportif et culturel...), mais aussi par une adaptation des habitudes et comportements quotidiens des membres de l'Administration sur le lieu de travail.

Les autorités locales ont donc opté pour un Plan de sobriété énergétique, qui comprend des mesures internes et externes.

Par exemple, la température de chauffe des bâtiments a été abaissée à 19 ou 20 degrés suivant les activités et le profil des bâtiments, à l'exception des crèches et de la MRS Libert, liées à des normes ONE et AVIQ. Dans certains bâtiments, l'éclairage interne a été réduit.

Les mesures concernent également le Centre sportif et culturel avec des travaux d'isolation et de toiture, investissement dans des panneaux photovoltaïques... ; un audit énergétique avec un suivi très précis de la consommation de plusieurs bâtiments ; un accompagnement des gestionnaires des salles de village afin de réduire leur facture énergétique ; le placement de panneaux photovoltaïques dans plusieurs écoles communales, etc.

COUPURE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La Ville a accepté la proposition d'ORES d'éteindre l'éclairage communal, entre minuit et 5h du matin. Cette mesure est entrée en vigueur le 1^{er} novembre et se poursuivra jusqu'au 31 mars. Comme vous avez pu le constater, toutes les localités de la commune, y compris Marche-centre, sont concernées par cette mesure.

ACCOMPAGNER ET AIDER LES CITOYENS

L'objectif est aussi de continuer à soutenir les citoyens. Comme vous pourrez le lire ci-dessous, plusieurs dispositifs sont en place pour vous aider, vous aussi, à réduire votre facture d'énergie.

DES PERMANENCES LE MARDI ET JEUDI

La Ville et le CPAS organisent, avec le soutien du Guichet de l'énergie, des permanences (sans rendez-vous) pour les citoyens.

Vous avez des questions sur...

- L'aide administrative pour l'introduction des primes mazout/gaz (pour une personne disposant d'une citerne chez elle) ;
- La vérification/aide pour accéder au tarif social ;
- Les possibilités d'aide en cas de difficulté de paiement de factures énergie ;
- Les primes communales ;
- La vérification de l'octroi automatique de la réduction sur l'électricité/gaz (prime de 61 €/mois en élec et 135 €/mois en gaz).

Nos spécialistes vous renseignent lors de permanences, sans rendez-vous, mardi et jeudi (9h à 11h) à l'Hôtel de Ville. **Infos : 0492/19.31.48.**



Sachez que la Ville compte aussi dans ses rangs **un conseiller en « énerg'éthique »**, pour promouvoir les comportements d'Utilisation Rationnelle de l'Énergie.

Vous voulez construire, rénover ou vous voulez simplement réduire vos factures d'énergie ?

Son rôle est de vous donner une information de première ligne, notamment des conseils en matière d'économie d'énergie, sur les primes disponibles, sur la réglementation à respecter et d'assurer à cet égard le rôle de relais avec le Guichet de l'énergie de Marche.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter le Conseiller en Énergie.

Infos : 084/32.70.48 (pendant les heures d'ouverture de la commune). Service Travaux (1^{er} étage), Aux Minières 6, 6900 Marloie. Le mardi matin, au service Urbanisme (2^e étage, de 8h à 12h), boulevard du Midi 22.

MAJORATION DE LA PRIME COMMUNALE ÉNERGIE

Face à l'augmentation du coût de l'énergie, le Conseil communal avait décidé une première fois, en juillet 2022, de poser un geste fort et de revoir à la hausse les primes communales. Certains montants avaient ainsi été doublés. Un seul règlement est en vigueur et intitulé « Primes communales à la rénovation et l'amélioration de la sécurité et de la performance énergétique du bâtiment ».

Dans le contexte actuel, la Commission pluraliste a marqué son accord pour une nouvelle augmentation des montants accordés, et ce dans chaque catégorie de revenus. Cette modification entrera en vigueur sous réserve d'approbation du Conseil communal du mois de décembre. L'objectif est aussi de pouvoir apporter une aide à des citoyens dont le système de chauffage et de production d'eau chaude est ancien ou très énergivore, afin d'accroître le rendement, avec des investissements moindres et une efficacité immédiate : isolation des conduites, des gaines ou des vannes de chauffage ; isolation d'un ballon de stockage de chauffage ; installation de vannes thermostatiques ; isolation des conduites et des accessoires d'une boucle de circulation d'eau chaude sanitaire.

Pour plus d'informations, consultez le site de la Ville www.marche.be.

Pour rappel, la prime vise entre autres à...

- L'amélioration de la performance énergétique du bâtiment (isolation et production de chaleur) : isolation thermique du toit ou des combles ; isolation thermique des murs ; isolation thermique des sols ; remplacement des menuiseries/vitrages extérieurs ; pompe à chaleur pour l'eau chaude sanitaire ; pompe à chaleur pour le chauffage ou combinée ; chaudière biomasse ; chauffe-eau solaire ; poêle biomasse local...
- La sécurité du bâtiment (associée aux travaux d'amélioration de la PEB) : toiture (remplacement de la couverture) ; assèchement des murs (infiltration et humidité ascensionnelle) ; appropriation de l'installation électrique ; appropriation de l'installation de gaz.

MISE À DISPOSITION DE WATTMÈTRE

La Ville de Marche a décidé de mettre à disposition des citoyens des wattmètres, dans la limite du stock disponible. Pour plus d'informations, merci de contacter la cellule Transition : transition@marche.be - 084/84.03.58.

Le wattmètre est un appareil d'utilisation simple et rapide qui indique comment et où faire rapidement des économies d'énergie et d'argent. Il sert à connaître la puissance électrique que consomme un appareil électrique à un moment donné. Cette puissance se mesure en watt. Il peut aussi mesurer la consommation des appareils électriques sur une durée, exprimée en kilowattheure (nombre de kilowatts utilisé pour une heure).



Vous pouvez enfin savoir où va l'argent de votre facture d'électricité et faire des économies en coupant les appareils qui consomment trop, même éteints, ou en veille. Après avoir identifié les appareils énergivores, vous pouvez agir en débranchant ceux que vous n'utilisez pas souvent, ou en installant une prise coupe veille (interrupteur rouge on/off), idéale pour les appareils qui consomment toujours un peu en veille (bouilloire, grille-pain, micro-onde...). Vous pouvez aussi installer une prise à départ différé et ainsi choisir l'heure à laquelle vous souhaitez que s'allume votre appareil.

Comment utiliser le wattmètre ?

Il suffit de le brancher à la prise électrique murale et de brancher votre appareil électrique sur le wattmètre pour lire le nombre de watts consommé à l'arrêt ou état de fonctionnement. Prenons l'exemple d'une bouilloire qui n'a pas d'interrupteur on/off, et reste en veille entre chaque temps d'utilisation. Une fois le wattmètre branché, vous testerez la puissance électrique de la bouilloire :

- éteinte/en veille : elle ne devrait pas consommer, mais le wattmètre indique quand même une légère consommation, de l'ordre de 0,2-0,3 watt. Presque rien, mais mis bout à bout avec tous les autres appareils de la maison, cela fait un budget à la fin de l'année ;
- en fonction (elle chauffe l'eau) : le wattmètre monte rapidement, ce qui est normal, vous utilisez la bouilloire.

SURVEILLEZ VOTRE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

Pour avoir un œil sur votre consommation et éviter les mauvaises surprises sur vos factures, le compteur électrique communicant est un outil intéressant. Son placement est gratuit et la Ville avait soutenu, il y a un peu plus d'un an, une campagne d'ORES visant à installer ce type de compteur dans notre commune.

Si vous souhaitez suivre l'évolution de votre consommation électrique au jour le jour, quand vous le souhaitez et adapter vos habitudes en conséquence, il est conseillé d'équiper le compteur d'une plateforme de gestion dédiée ou encore en branchant un appareil sur l'un des périphériques situés en bas à gauche de l'appareil.

La Ville a prévu de vous accompagner en accordant une **prime à l'acquisition d'un module de système de gestion de l'énergie**. Avec cet outil, vous exploitez au mieux le potentiel du compteur communicant.



Deux grands systèmes de boîtier existent sur le marché :

- Les systèmes directement connectables par vos soins au compteur (plug and play) : ils peuvent donner des conseils individualisés pour les économies d'énergie, évaluer les quantités d'énergie réinjectées, afficher la consommation électrique en temps réel...
- Les systèmes qui nécessitent une installation par un technicien : ils peuvent afficher la consommation électrique en temps réel, mesurer un appareil individuel, paramétrer des objectifs d'économie d'énergie, démarrer des appareils électriques à distance... Ces données peuvent être reliées à votre smartphone, tablette, ordinateur ou sur un écran mural séparé pour assurer la gestion de votre installation depuis votre bureau, lieu de vacances...

Le montant de la prime s'élève par ménage à :

- 50% du montant du système de gestion lorsque le coût de celui-ci ne dépasse pas 100 euros TVAC ;
- 30% du montant du système de gestion lorsque le coût de celui-ci dépasse 100 euros TVAC avec un montant maximum de la prime de 100 euros.



Sport

Accès à la piste d'athlétisme

Entamés en juin 2020, les travaux de reconfiguration du stade d'athlétisme du Centre sportif local ont pris fin, durant l'été. Le site a été complètement repensé avec une extension de 6 à 8 couloirs dans la ligne droite et de 4 à 6 couloirs dans les pourtours, le renouvellement des zones de saut (perche et longueur), lancer (disque, javelot...) et le remplacement de l'éclairage.

La concrétisation de ce stade marque une nouvelle étape dans l'offre sportive de la Commune. Avec l'extension du tennis, les terrains de padel, le terrain synthétique de foot, des investissements techniques à la piscine, etc., les sportifs de tous niveaux disposent d'infrastructures modernes et adaptées.

L'enceinte du stade d'athlétisme a elle été fermée, avec pour conséquence un changement des modalités de fréquentation. Son accès s'effectue depuis le mois de septembre via un portique, avec une carte magnétique.

COMMENT OBTENIR LA CARTE D'ACCÈS ?

- 1/ Demande :** vous pouvez introduire une demande via le guichet électronique de la Ville (eguichet.marche.be ; voir Démarches en ligne). Pour un mineur, la demande doit être faite par un parent ou personne de référence.
- 2/ Retrait et paiement :** à la caisse de la piscine (sur présentation de votre carte d'identité), après avoir reçu le mail de confirmation comme quoi elle est disponible. Une fois en possession de la carte, vous pourrez accéder à la piste.
- 3/ Coût :**
 - pour les habitants de la commune de Marche-en-Famenne, le coût est pris en charge par la Ville ;
 - pour les habitants hors commune, il est de 20 euros à partir de 2023 (année complète).

Pour tous les usagers (commune et hors commune), une caution de 10 euros par carte est demandée (payable une fois). La carte d'accès est nominative et son usage est strictement réservé à son titulaire.

HORAIRE PROVISOIRE (POUR LE PUBLIC) :

- Lundi et mardi : 7h30-17h45
- Mercredi : 7h30-20h30
- Jeudi : 7h30-17h45
- Vendredi : 7h30-20h30
- Samedi : 12h30-18h.
- Dimanche : 7h30-18h.

INFOS : csl@marche.be – 084/32.00.90



Qualité de l'air : affichage des résultats

En juin 2021, la Ville a lancé une expérience de mesure de la qualité de l'air sur son territoire, avec l'installation de stations. Elle a décidé, pour ce faire, de s'adjoindre les services de l'ISSeP (Institut Scientifique de la Santé Publique). Dix-huit stations ont été installées, principalement dans le centre-ville (boulevard Urbain et aux abords des écoles). Elles offrent une information locale et détaillée en temps réel sur l'air.

Les polluants atmosphériques mesurés sont les particules fines, le monoxyde d'azote, le dioxyde d'azote et l'ozone. Les paramètres météorologiques enregistrés sont la température, l'humidité relative et la pression atmosphérique.

Les résultats sont aujourd'hui disponibles et visibles sur le site de la Ville www.marche.be, ainsi que sur une carte dynamique. Vous trouverez sur cette page la liste des différentes stations, la qualité de l'air du moment, représentée avec un code couleurs correspondant à une échelle de valeurs européennes. Pour faire simple, le résultat va de vert (bon) à rouge foncé (extrêmement mauvais). L'indice utilisé est l'EUaqi « European Air Quality Index ».



Parfois, il se peut que la mention « non valide » figure comme résultat. Que signifie cette référence ? Les données de l'EUaqi sont « non valides » lorsqu'il n'y a pas de données suffisantes pour leur calcul, pour l'ensemble des polluants. Cela se produit généralement en cas de coupure de la station pour des raisons de batterie faible ou une perte de connexion GSM empêchant la transmission des données. Ces dernières ne sont pas pour autant perdues et peuvent être retransmises plus tard lorsque la connexion est retrouvée.

Infos auprès de notre cellule
Transition : transition@marche.be

meilleurs
vœux

2023

Et surtout,
prenez soin de vous !



COMMENT AIMERIEZ-VOUS QUE L'ON PRENNE SOIN DE VOUS ?



AU SERVICE DE VOTRE AUTONOMIE

Chacun d'entre nous peut, un jour ou l'autre, être confronté à des difficultés ou à des problèmes de santé. Dès lors, comment vivre chez soi, dans les meilleures conditions possibles ?

En faisant appel à une aide familiale qui vous secondera dans les tâches quotidiennes et prendra bien soin de vous.

Il y a des moments, dans la vie, où chacun de nous peut avoir besoin d'aide. Après un moment heureux mais chamboulé, comme une naissance. Dans des moments plus difficiles : un souci de santé, une perte d'autonomie, un accident... Cette aide utile et bienveillante, vous pouvez la trouver auprès d'une aide familiale.

Dans quelles situations pouvez-vous faire appel à une aide familiale ?

L'aide familiale peut vous apporter un soutien si :

- Vous avez des ennuis de santé,
- Vous rencontrez des difficultés familiales ou sociales,
- Vous rentrez de maternité ou d'une hospitalisation,
- Vous êtes une personne handicapée,
- Vous êtes une personne âgée et souhaitez continuer à vivre chez vous.

Comment l'aide familiale peut-elle vous soutenir ?

L'aide familiale est une travailleuse sociale qui a suivi une formation spécialisée reconnue par la Région wallonne. Elle est à votre écoute et vous épaula dans la vie de tous les jours. Discrète et respectueuse, l'aide familiale est attentive à votre confort et veille à votre sécurité. Elle privilégie le principe d'autonomie et vous encourage à retrouver et/ou maintenir votre indépendance. En collaboration avec votre entourage, l'aide familiale vous accompagne et vous soutient dans différentes tâches de la vie quotidienne.

Concrètement, l'aide familiale peut vous aider dans :

- L'entretien ménager courant,
- La planification et la préparation des repas,
- La lessive et le repassage,
- Les courses et les petits déplacements,
- Les toilettes d'hygiène et de confort,
- Les tâches administratives et budgétaires,
- L'accompagnement lors de difficultés liées à l'éducation de vos enfants.

Résultat ? Vous vous sentez mieux... chez vous !

En vous secondant dans différentes tâches, l'aide familiale vous aide à retrouver une qualité de vie et, autant que possible, une certaine autonomie. Une relation de confiance s'installe. Vous pouvez vivre chez vous, confortablement, en toute sécurité. Grâce à cette aide efficace et chaleureuse, le bien-être s'invite à nouveau dans votre quotidien.



www.oafl.be

Vous avez des questions ? Vous avez besoin d'aide ?
par téléphone : 084/21.06.99 ou par mail info@oafl.be

Noces d'or

Les couples fêtés lors d'une réception

Au mois de septembre, les autorités communales ont fêté les couples ayant eu leur anniversaire de mariage au cours du second semestre de l'année 2022. Une réception a été organisée. Sur nos photos, les couples présents lors de celle-ci.

50 ans

Philippe Verday et Marie Verdin (Holloigne), Francis Kech et Marie Franka (Marche), Edmond Frère et Eliane Keris (Marche), Robert Questiaux et Eliane Pirot (Marloie), Marcel Van Schoors et Francine Hebrant (Marche), Daniel Faucon et Jeanine Rivière (Marche), Christian Collignon et Nadine Dusart (Hargimont), Alain Bechet et Mariette Godard (Marche), Albert Verschueren et Claire Heukemes (Marloie), François Servais et Christiane Bouche (Waha), Joseph Denis et Suzanne Blokken (Marloie), Alex Lotin et Anne Abraham (Marche), Robert Fischback et Jeannine Pétry (Aye), Francis Magnette et Marianne Devaux (Aye), Martin Pochet et Christiane Van Buylaere (On), Marcel Poncin et Annie Petit (On).

60 ans

Alexandre Degives et Josée Kinet (Marloie), Jacques Versailles et Marie Dechamps (Roy), Willy Dumalin et Monique Gilbert (Marche), John Van Outrive et Marie Welleman (Aye), Michel Collard et Carmen Thiry (Marche), Léon Evrard et Marie Remy (Verdenne).

Familles Ressources

Parrainer un enfant

Familles Ressources est un Service d'Accompagnement du Parrainage (SAPA) de la province du Luxembourg, basé rue Paradis des chevaux 22, à Marche-en-Famenne. Le parrainage consiste en l'accueil de façon ponctuelle et régulière d'un jeune. Le but est de lui apporter une stabilité affective et un apport éducatif sans jamais se substituer à ses parents. Il s'agit d'une relation volontaire basée sur la confiance et le respect qui relie un jeune à un adulte ou à une famille en créant une opportunité de rencontre en dehors de sa famille et/ou des structures institutionnelles. Il s'agit d'enfants entre 2,5 ans et 18



ans. Certains vivent au sein de leur famille, d'autres vivent en institution. Ils ne bénéficient que d'un réseau social restreint. Le jeune est partie prenante du projet et, selon l'âge, il peut être à l'initiative de la demande de créer une nouvelle relation extérieure. Il peut être accompagné dans sa démarche par un parent ou par un intervenant social.

→ Infos : parrainage@famillesressources.be - 084/32.13.38.

Devenez bénévole à Télé-Accueil

Depuis plus de quarante ans, le centre de Télé-Accueil Luxembourg, service d'aide par téléphone, est à l'écoute des habitants de notre province. Accessible 24h/24 via son numéro gratuit 107, l'ASBL reçoit chaque jour, dans l'anonymat, une trentaine d'appels de personnes en difficulté.

Lors de ces appels, les thèmes abordés sont très variés mais certains sujets sont plus fréquemment évoqués que d'autres comme la solitude, les problèmes relationnels, les difficultés psychologiques ou encore la santé physique. Les problèmes sociaux et matériels, les idées suicidaires, les situations de violence ou encore les problèmes liés à l'alcool font également partie des appels reçus à Télé-Accueil mais restent moins fréquents.

Afin de renforcer son équipe et continuer à mener à bien sa mission, Télé-Accueil est régulièrement à la recherche de nouveaux bénévoles. Cette activité, qui ne nécessite aucun prérequis particulier, est ouverte à toute personne sensible aux relations humaines et animée par le désir d'aider l'autre en souffrance. L'engagement en tant que bénévole nécessite néanmoins une disponibilité de 18 heures par mois ainsi qu'une certaine flexibilité horaire.

→ Infos : secretariat@tele-accueil-arlon.be - 063/23.40.76 (www.tele-accueil.be).



FSMA n°14597a

- Toutes assurances
- Epargne Pension - PLCI

CONTACTEZ-NOUS SANS ENGAGEMENT !
Tél : 084 31 21 97

Avenue du Monument, 10 | 6900 Marche-en-Famenne
www.desert-assurances.be | info@desert.be



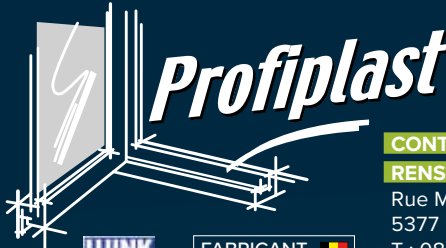
**UNE IDÉE DE CADEAU
ORIGINALE POUR
LES FÊTES ?**

**Profitez de nos cartes
cadeaux dès maintenant !**

INFOS, HORAIRES & TARIFS :
www.peace-and-bloc.be

[f](#) [i](#)

Rue du Parc industriel, 22 - Marche | info@peace-and-bloc.be



CONTACTS, RENSEIGNEMENTS :
 Rue Moressée, 16
 5377 HEURE
 T : 086/32.33.93
 F : 086/32.33.94

WINK HAUS **FABRICANT CHASSIS PVC**

VOTRE GARANTIE, C'EST NOTRE EXPÉRIENCE !

Portes de garage
 Vitrierie Générale
 Châssis
 Portes
 Volets

DANS UNE LARGE GAMME DE COLORIS STRUCTURÉS

JORIS Marc
 0475/70 46 89

SPOTE Yves
 0477/380 250
info@profiplast.be

Votre partenaire
FABRICANT
 de châssis
 et volets PVC
SCHÜCO

Envie de mieux profiter de votre temps libre ?

Faites confiance à notre entreprise Titres-Services !

Tarif 9€/heure

T. 084.32.70.67
 Avenue de France, 6
 6900 Marche-en-Famenne
titres-services@marche.be
 Rejoignez-nous sur [f](#) **ALE Titres Services**

*La recette d'une bonne année 2023,
 Beaucoup de sourires,
 Un brin de folie, +
 De la famille à gogo ♥
 Des amis en veux-tu, en voilà
 Du rire et des larmes... de joie !
 D'excellents repas
 Et surtout du bonheur à l'état pur !*

*Très bonne
 année 2023 !*




Culture

MCFA : un abo en ligne... jusqu'à moitié prix

Dans la lignée de la collaboration qu'elle nourrit avec les centres culturels de Durbuy, Hotton, Libramont et Nassogne, la MCFA et ses partenaires vous proposent un abonnement en ligne vous donnant accès à l'ensemble de l'offre culturelle en Famenne-Ardenne... jusqu'à moitié prix !

Il vous suffit de réserver vos places pour minimum 4 spectacles. Planifiez dès à présent vos prochaines sorties culturelles via culturama.click !

Autre nouveauté pour cette saison 2022-23, la MCFA revoit ses tarifs pour permettre au plus grand nombre d'accéder à sa programmation. En plus de l'abonnement et dans l'optique d'accessibilité et d'ouverture à la culture - une de ses nombreuses missions - un nouveau « tarif jeune » apparaît. Si tu as - de 18 ans, tu peux dès à présent accéder à presque toutes les représentations pour seulement 6€.

La MCFA propose des spectacles à destination des écoles de la commune de Marche-en-Famenne. Mais saviez-vous que ces représentations scolaires, particulièrement appréciées de nos aînés, étaient également ouvertes à tout le monde ? En effet, ces séances sont accessibles sur réservation à prix démocratique (6€, selon disponibilités). L'occasion pour tout un chacun de venir profiter d'un spectacle en journée.

La MCFA n'oublie pas les plus petits ! Deux moments leur sont prévus dans les jours et mois à venir. Noël au Théâtre (dès 2 ans et demi) du 26 décembre au 8 janvier avec 15 spectacles et 2 films.

Le Tout P'tit Festival, unique dans la région pour les 0,5 - 6 ans, avec des spectacles, animations et ateliers en tous genres à destination des familles et des professionnels de la petite enfance, qui se déroulera au mois de mars.



Le chanteur belge Saule sera en concert à la MCFA le 21 janvier 2023 à 20h30 !
Infos et réservations sur mcfa.be

Une navette gratuite vers la MCFA

Vous habitez la Commune de Marche-en-Famenne ? Vous avez envie de participer à un moment culturel en famille, entre amis ? Cette initiative va vous intéresser ! **En route vers la culture ! C'est quoi ? Une navette gratuite (15 places assises) qui parcourt la commune et amène ses passagers à la découverte de spectacles variés (payants) réservés au préalable à la billetterie de la Maison de la Culture Famenne-Ardenne.** La réalisation de ce projet est le fruit d'une collaboration portée par le Plan de Cohésion Sociale avec la (MCFA) Maison de la Culture Famenne-Ardenne et le Proxibus.

Ce projet veut proposer une solution au manque de transport dans le milieu rural en soirée et week-end. Ce projet fait écho aux souhaits émis par différentes franges de la population: faciliter l'accès à la culture pour ceux qui ne disposent pas de voiture.

Voici la liste des spectacles :

- 22 décembre 2022.
20h30 : Kroll sur son Trente-et-Un
- 29 décembre 2022. 15h00 : Entre Deux Monde
- 3 janvier 2023. 15h00 : Un P'tit Air de Chelm
- 21 janvier 2023. 20h30 : Saule
- 4 février 2023. 20h30 : Peggy Lee Cooper's Folies
- 9 février 2023. 20h30 : La Vraie Vie
- 17 février 2023. 20h30 : Duplex
- 20 mars 2023.
20h30 : Les Garçons et Guillaume à Table
- 16 avril 2023. 15h00: Jump Cut

Réservation obligatoire à la MCFA minimum 5 jours ouvrables avant le spectacle.

→ Infos : www.marche.be

Environnement

Ateliers zéro déchet pour les fêtes de Noël

Après la clôture du Deuxième défi famille et la reprise des ateliers tout public, en collaboration avec un de nos commerces locaux, voici le retour des ateliers Zéro Déchet pour un Noël plus durable.

Noël est une période de fêtes, de cadeaux, de moments en famille, entre amis... C'est aussi l'occasion de se tourner vers la simplicité, l'échange et la rencontre. La Ville souhaite s'inscrire dans cet état d'esprit avec l'organisation de sa semaine « Vers un Noël plus durable », qui verra se succéder plusieurs ateliers et moments d'échanges. Pour faciliter et accueillir ceux-ci, nous avons misé sur la diversité. Entre secrets de cuisine, récup' et Do it yourself, il y en aura pour tous les goûts !

Embarquez pour un voyage de six jours d'ateliers, du 5 au 10 décembre, qui vous emmènera de notre centre-ville, dans nos bâtiments communaux ou chez certains de nos commerces « Contenants Bienvenus », ainsi que dans les villages (voir programme complet ci-contre).



Que ce soit durant cette période de fin d'année ou à l'occasion d'autres ateliers proposés au fil des saisons, nous espérons que les participants pourront partager leurs bonnes pratiques, trucs, astuces et bonnes recettes.

Le programme de décembre :

- **Lundi 5** : matin : Home Made - Décoration en macramé (Ateliers Dubussons & Service Insertion sociale du CPAS - Avenue de France, 6 à Marche) ;
- **Mardi 6** : après-midi : Cuisine Zéro Déchet (Service Santé - Place Capitaine Mostenne à On) ; soir : Limonade et sirop (Académie Fermentation - aux Ateliers Gerny Humain) ;
- **Mercredi 7** : après-midi : Boule de Noël en vannerie (Par Amour du Vivant - Salle Saint-Séverin à Aye) ; soir : Conserve de Noël (Champs de la Berge et Bocal'gère - école communale Hargimont) ;
- **Jedi 8** : après-midi : Cuisine Zéro Déchet (Service Santé - Salle de Village Verdenne) ; soir : Cuisine Mousse de Saumon de Noël (L'Ecailler Marchois - 9 grains d'Or Marche) ;
- **Vendredi 9** : après-midi : Atelier Tissus (furoshiki) (Céline Cambron - Cochlea Marche) ; Soir : Insta Miam (Infor Jeunes et Mj Marche - Maison de jeunes de Marche).
- **Samedi 10** : matin : Vitrine, Décoration et présentation de livres ZD (Service Environnement et Livre's - Livre's Marche) et Goûter de Noël (MJ Marche) ; après-Midi : Cosmétique (Deux Poids Deux mesures Marche). Soir : Fabrication de savon ZD (Rêve de Terre - Salle « La Gaieté Wallonne » 6900 Grimbiémont).

→ Infos et inscription : 084/32.70.26 - environnement@marche.be.

Participation citoyenne

Huit projets retenus en 2022

En 2022, une nouvelle saison de l'enveloppe participative a été lancée. La Ville propose à nouveau de consacrer 100.000 euros à des projets citoyens. La volonté est de viser le développement communautaire en mobilisant les habitants. Cette année, le Comité technique a retenu huit projets, dont voici un résumé :

Projet 1. Centre Marche : Ensemble, continuons à embellir notre route de Waillet. Projet représenté par Monsieur Jean WERY, membre du collectif des voisins de la route de Waillet. Création collective par les habitants du quartier de 5 bacs garnis et 5 bancs placés le long de la route de Waillet (suite du projet déposé lors de l'édition 2019). **Estimation budgétaire** annoncée par le collectif : 3.300€.

Projet 2. On : aménagement d'un terrain de pétanque, d'un potager partagé, d'une table de pique-nique.

Projet représenté par Madame Amélie CLARINVAL, membre du collectif « Les z'amis à Mimile » de On. Ce projet viendra compléter le projet de la Commune qui est de rénover le terrain de sport (au coin de la rue Jean Jadot) et d'installer des aires de jeux pour enfants. Installation, en outre, d'un compostage fermé et d'un système de récupération des eaux de pluies et d'hôtels à insectes ainsi que des panneaux didactiques pour le bon fonctionnement du potager et de l'espace en lui-même. **Estimation budgétaire** annoncée par le collectif : 8.336€.

Projet 3. Waha : aménagement de 2 terrains de pétanques à l'arrière de la salle « Vieux Tilleul » de Waha. Projet représenté par Monsieur Nicolas BOUVART, secrétaire de l'ASBL Le Vieux Tilleul. **Estimation budgétaire** annoncée par le collectif : 5.000€.

Projet 4. Centre Marche : « Accueillons la biodiversité et favorisons le vivre ensemble dans le quartier Gramat ». Projet représenté par Monsieur Julien DOCQUIER, membre du collectif du quartier de Gramat. « Jardin des résistants » : le projet consiste en la création d'un espace intergénérationnel au croisement des rues Marie-Louise Henin et Hubert Gouverneur, sur une parcelle de gazon, centrale dans le quartier Gramat. Par ailleurs, divers bacs à fleurs sur les rues viendront compléter ceux déjà installés par la Commune. **Estimation budgétaire** annoncée par le collectif : 9.000€.

Projet 5. Roy : espace familial et intergénérationnel autour de la salle communale (terrain de pétanque, cabanes en osier...). Projet représenté par Madame Marie-Pierre DELVIGNE, membre du Collectif « Les Berwettis » de Roy. **Estimation budgétaire** annoncée par le collectif : 10.000€.

Projet 6. Centre Marche : aménagement d'un espace convivial à l'entrée du quartier de la Campagnette (îlot situé à hauteur du rond-point du chemin de Champlon). Projet représenté par Monsieur et Madame CHENIAUX, membres du collectif du quartier de la Campagnette. Hôtel à insectes, boîte à livres, bancs, chemin en dolomie. **Estimation budgétaire** annoncée par le collectif : 10.000€.

Projet 7. Humain : aménagement d'un espace récréatif et convivial à l'arrière de la salle communale de Humain. Projet représenté par Madame EVRARD Gisèle, représentante des habitants de Humain. Création d'une zone enherbée et végétalisée pouvant accueillir une table « multijeux » permettant aux villageois d'avoir un endroit sécurisé et convivial pour se rassembler. **Estimation budgétaire** annoncée par le collectif : 10.096€.

Projet 8. Marloie : aménagement d'un espace convivial aux abords et sur le site de la Vieille Cense. Le collectif de la rue de la Station à Marloie a pensé et construit son projet afin d'offrir un coin détente au cœur du village qui permettra des moments de convivialité tout en jouant une partie de pétanque dans un cadre merveilleux. **Estimation budgétaire** annoncée par le collectif : 7.388€.



DU 17/10/2022 AU 28/02/2023 → MARCHE-EN-FAMENNE

Marché public

Tous les 1^{er} et 3^{ème}

07:00-13:00

Lieu : Place aux Foires



décembre

02/12/2022 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle humour : Virginie Hocq

Lieu : Rue des Deux Provinces, 1

Info : +32 84 77 07 00 - <https://www.wex.be/>

07/12/2022 → MARCHE-EN-FAMENNE

Concert-conférence : flûte basse et contrebasse

Lieu : Music fund rue chantraine, 4

Info : +32 84 32 73 86 - christian.bertram@marche.be - <https://musicfund.eu/>

09/12/2022 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle cirque : Tina

Lieu : Chaussée de l'Ourthe, 74.

Info : +32 84 32 73 86 - info@mcfa.be - <https://mcfa.marche.be/>

DU 09/12/2022 AU 11/12/2022 ET DU 16/12/2022

AU 18/12/2022 → MARCHE-EN-FAMENNE

Village de Noël

Venez profiter d'un moment gourmand et festif en visitant les chalets du village de Noël.

Lieu : Place aux foires

Info : +32 84 32 01 08 - animation@marche.be

14/12/2022

→ MARCHE-EN-FAMENNE

Concert imitatrice : Veronic Dicaire

Lieu :

Rue des Deux Provinces, 1

Info : +32 84 77 07 00 - <https://www.wex.be/>



16/12/2022

→ MARCHE-EN-FAMENNE

La nuit des bibliothèques - la nuit des doudous

Chaque enfant après avoir écouté des histoires, laisse son doudou à la bibliothèque et vient le rechercher le lendemain. 19h pour les tous petits, 20h pour les plus grands.

Lieu : Bibliothèque - Chaussée de l'Ourthe, 74.

Info : +32 84 31 10 58 -

bibliotheque.locale.marche@province.luxembourg.be

22/12/2022 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle (théâtre) : Kroll sur son 31

Lieu : Chaussée de l'Ourthe, 74.

Info : +32 84 31 46 89 - info@mcfa.be - <https://mcfa.marche.be/>

DU 23/12/2022 AU 04/01/2023 → MARCHE-EN-FAMENNE

Soccer Wex Cup

Cet événement sportif est ouvert à tous les clubs de foot de Belgique;et dédié aux catégories jeunes de U8 à U16, avec notamment une journée réservée aux dames et une soirée pour les P1 à P4 ainsi qu'un tournoi entreprises.

Lieu : Rue des Deux Provinces, 1. Info : +32 84 34 08 00 - info@wex.be - <https://www.soccerwexcup.be/>

DU 27/12/2022 AU 30/12/2022 → MARCHE-EN-FAMENNE

Tournoi de Hockey Indoor

Le rendez-vous des clubs de hockey en catégorie Boys & Girls (U10 à U16) de Belgique ! En collaboration avec le Hockey Club Namur, le WEX organise son 5^{ème} tournoi de Hockey Indoor ouvert à tous les clubs de hockey de Belgique.

Lieu : Rue des Deux Provinces, 1.

Info : +32 84 34 08 16 - wexhockey@wex.be - <https://www.wex.be/>



janvier

03/01/2023 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle (Noël au théâtre) : Un petit air de Chelm

Lieu : Chaussée de l'Ourthe, 74.

Info : +32 84 32 73 86 - info@mcfa.be - <https://mcfa.marche.be/>

LES 10/01/2023 & 07/02/2023 ET LES 10/01/2023 &

07/02/2023 → MARCHE-EN-FAMENNE

Atelier d'écriture sensorielle et créative - Marche-en-Famenne

L'atelier d'écriture est accessible à tous, novices ou expérimentés.

14:00-17:00

Lieu : Salle de réunion de l'A.I.S Nord Lux - Avenue de la Toison d'Or, 21.

Info : +32 478 52 70 12 - claireruwet@gmail.com - <http://www.toile-ruwet.be>

21/01/2023 → MARCHE-EN-FAMENNE

Concert : Saule

Lieu : Chaussée de l'Ourthe, 74

Info : +32 84 31 46 89 - <https://mcfa.marche.be/>

DU 27/01/2023 AU 30/01/2023

→ MARCHE-EN-FAMENNE

Salon Batimoi

Lieu : Rue des Deux Provinces, 1.

Info : +32 84 34 08 00 - info@wex.be - <https://www.batimoi.be/>



27/01/2023

→ MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle (théâtre) :

Traces - discours aux nations africaines

Lieu : Chaussée de l'Ourthe, 74.

Info : +32 84 31 46 89 - info@mcfa.be - <https://mcfa.marche.be/>

CENTRE **ESSO** ARDENNES-CONDROZ

Ets WARIN S.A.

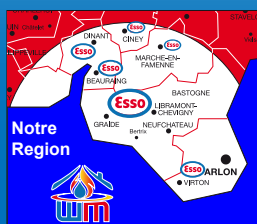


*Une chaleur!
d'avance*



Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Citernes-Station service

**LE DISTRIBUTEUR OFFICIEL
ESSO DANS VOTRE REGION**



Marche en Famenne

084/31.13.57

Ciney: 083/68.71.26

Graide: 061/51.10.26

www.warin-mazout.be

Auto-constructeur Auto-rénovateur

**VOUS ENTREPRENEZ VOS TRAVAUX DE CONSTRUCTION
OU DE RÉNOVATION MAIS VOUS SOUHAITEZ DES CONSEILS
OU ÊTRE ACCOMPAGNÉS PAR DES PROFESSIONNELS**



NOUS VOUS PROPOSONS UN COACHING POUR LA POSE :

- De l'isolation écologique
- De l'ossature bois
- Du gros œuvre
- Des enduits terre/chaux
- Des peintures naturelles
- De tous matériaux écologiques



LeTrusquin
FORMATION PAR LE TRAVAIL

084 32 36 07

ecoconstruction@trusquin.be

www.trusquin.be

MALDAGUE Maurice & Jonathan

CONTRÔLE
DE CANALISATIONS
PAR CAMÉRA

AGRÉÉ RÉGION WALLONNE

› VIDANGES ET DÉBOUCHAGES

- Fosses septiques
- Station d'épuration
- Canalisations

› TRAVAUX AGRICOLES DIVERS

› TRANSPORTS DE PIERRES, DE GRENAILLES, REMBLAIS ET DEBLAIS AVEC BENNES DE TERRASSEMENT

› DÉNEIGEMENTS OCCASIONNELS & TAILLAGES DE HAIES



RUE VERTE, 3 - 6900 HARGIMONT

GSM : 0495 28 11 17 (M) - 0497 25 25 36 (J)

spri.maldague@gmail.com



04/02/2023 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle (musique cabaret) :
Peggy Lee Cooper's Follies

Lieu : Chaussée de l'Ourthe, 74

Info : +32 84 31 46 89 - <https://mcfa.marche.be/>

09/02/2023 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle (théâtre) : La vraie vie

Lieu : Chaussée de l'Ourthe, 74.

Info : +32 84 32 73 86 - info@mcfa.be -
<https://mcfa.marche.be/>

17/02/2023 → MARCHE-EN-FAMENNE

Concert : Duplex

Lieu : Chaussée de l'Ourthe, 74

Info : +32 84 31 46 89 - <https://mcfa.marche.be/>

DU 18/02/2023 AU 19/02/2023

→ MARCHE-EN-FAMENNE

63^{ème} Carnaval de la Grosse Biesse :
La Grosse Biesse revient de Grèce

Info : +32 84 32 18 54 -

carnavaldelagrossebiesse@marche.be -
<https://carnaval.marche.be/>

23/02/2023 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle : Celtic Legends

Lieu : Rue des Deux Provinces, 1

Info : +32 84 77 07 00 -

<https://www.wex.be/>



**Pour obtenir l'agenda détaillé ou
pour annoncer votre événement :**

MAISON DU TOURISME

FAMENNE-ARDENNE OURTHE & LESSE

Place de l'Etang, 15 - 6900 Marche-en-Famenne

T : +32(0)84/34.53.27 - info@famenneardenne.be

www.famenneardenne.be



Karting électrique insolite :

**5 MODES DE JEUX
pour vous défier !**

Réservez votre partie...



BattleKart WEX

wex.battlekart.com

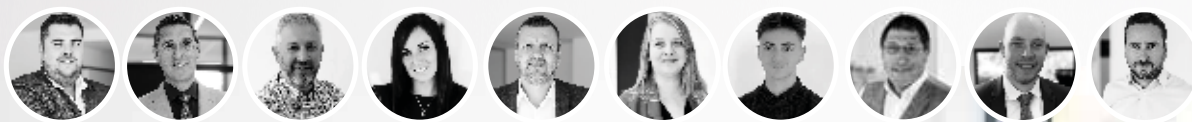
Constituer, Protéger, Transmettre son patrimoine...

RGF Group

Organisme indépendant actif dans la mise en place de solutions sur mesure tant pour les particuliers que pour les sociétés dans le marché de l'épargne, de l'investissement, du crédit ainsi que de l'assurance.

> Chaussée de Liège 22 - 6900 Marche-en-Famenne

Une équipe à votre service



- Insurances
- Life & Pension
- Loans
- Advices
- Bank Services



084 39 61 61

www.rgf.be

Liège > Verviers > Embourg > Beaufays > Marche > Ciney > Namur > Bruxelles



Ceci n'est pas le
Surréaliste

Menu 
des Marchois 

10€



1 Maxi Menu Giant* + 1 Giant + 1 Sauce
*Giant, King Fish, Chicken Filet ou Giant Veggie. Disponible sur les bornes de commande. * Supplément Big, Suprême, Quick'N'Toast, Chicken Strips & Promo :
+ 1,30 € / Supplément Mega, Formidable & Promo : + 2 €